

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

074  
A 694

# L'ARGUS,

## JOURNAL ELECTORIQUE.



Resurrexi, sicut dixi.

VOL. II.]

MONTREAL, 3 AOUT, 1827.

[No. 4.

IMPRIME ET PUBLIE

PAR

JUDGER DUVERNAY,

No. 5, Rue St. Jean-Baptiste,

*Esquisse du Discours prononcé sur le husting,  
à St. Eustache, par N. E. L. Dumont,  
Lundi dernier à l'ouverture du poll.*

“ Mes chers amis, en 1800, j'eus le dessein de me présenter ; il me prit fantaisie d'être membre de la Chambre ; je voulais me faire élire ici, mais vous ne l'avez pas voulu, de sorte que, mes amis, je perdis mon élection ; je restai tranquille bien longtemps, jusqu'en 1810. Dans ce tems là il me prit encore fantaisie de me présenter ; je vous offris mes services ! mais j'eus des envieux ; on ne voulait pas de moi ; je ne valais rien, je n'étais bon qu'à dormir ; il ne fallait pas du gros Dumont, il fallait des gens de Québec ; pas de Dumont, disait la clique car vous savez, mes amis, qu'il y a toujours eu de la clique, cette clique qui trouble tout encore aujourd'hui, il faut des gens de Québec ; il n'y avait que ces gros messieurs de Québec qui étaient capables ; moi je n'étais pas capable ; je ne valais rien ; je n'étais bon qu'à dormir ; je n'ai pourtant pas toujours dormi, comme vous savez, mes amis ! Dumont, le gros Dumont s'est réveillé quelque fois ? Ah ! oui, mes amis, je n'ai pas toujours dormi, c'est faux, je me suis bien réveillé, et vous le savez tous. Mais Dumont avait encore un autre défaut, le pauvre diable était Seigneur ! Voilà un grand mal d'être Seigneur ; ce n'était pas ma faute ; mais, avez-vous jamais vu ? Parce que j'étais Seigneur, il ne fallait pas de moi ; j'étais bon à rien, ah non, mes amis, Dumont est Seigneur, il ne faut pas de lui ; il faut des gens de Québec.

Les Papineau, la Vigerie, jusqu'à ce Labrie que vous voyez là, et bien d'autres, enfin toute la clique respient partout, criaient dans toutes les rues : Point de Dumont, point de Seigneurs, ces gens là ne sont bons à rien, et Dumont aussi, il faut des gens de Québec, pas d'autres ? Il n'y a que les gens de Québec de capables. Enfin mes amis, par les beaux discours des Papineau, des Viger, et de tous ces gens là, et toute la clique a tant fait que je n'ai pas été élu, j'ai perdu mon élection. C'a été Mr. Bellet qui l'a été à ma place. Ah ! oui, il a été élu, mais comment ? Vous ne le savez pas ; eh ! bien je vais vous le dire :—Labrie avait besoin d'argent, le petit docteur était gêné dans ses affaires ; il fait marché avec Mr. Bellet, et lui dit : J'ai extrêmement besoin d'argent, je suis pressé par mes créanciers dans ce moment ici ; tenez, si vous voulez me prêter 4000f., vous entendez bien mes amis ? Je vous réponds de votre élection, je travaillerai pour vous, et je vous assure que Dumont ne sera pas élu, il a fait tout ce qu'il a pu, et il a réussi ; j'ai perdu mon élection, et la clique a encore gagné, cette clique, vous savez, qui nous tourmente encore aujourd'hui. Mais qui a le plus gagné à cette élection ? Ce n'est pas vous autres, c'est Labrie ; il a eu les 4000f., et il les a empochés, ah ! ah ! il les méritait bien pour la peine qu'il s'était donnée ! Dan, pour de l'argent, il peut tout faire.”

Ici Mr. Dumont s'adresse à son fils qui était à ses côtés, et lui demande si c'était tout, ou s'il fallait dire quelque autre chose, car son fils tenait entre les mains

quelques feuilles de papier sur lesquelles semblait être écrit ce beau discours ; je regrette de ne pas les avoir, afin de ne rien altérer de la beauté de ce chef-d'œuvre ; mais ne les ayant pas je ne puis en offrir qu'un faible extrait. Mr. D. fils répond à son père : “ encore.” et il lui souffle. Alors l'orateur reprend : “ mes chers amis, écoutez moi bien : je vais vous donner un conseil que vous devez suivre : on vous dit qu'il ne faut point de Seigneurs pour représentans, et par conséquent point de Dumont ; et moi je vous dis : que ce sont des Seigneurs qu'il vous faut, et non des Avocats, des Docteurs, des Notaires, &c. . . . en un mot point de gens de profession. Car tous ces messieurs là ne pensent qu'à eux ; ils n'aiment que l'argent ; ils négligent vos intérêts quand il s'agit d'augmenter leur bourse à vos dépens. Vous devez élire des gens qui ont les mêmes intérêts que vous, qu'ils soient riches ou pauvres, pourvu qu'ils ne soient pas des gens de profession. Ce sont surtout de grands propriétaires, des seigneurs que vous devez prendre. Les seigneurs ne vous feront jamais taxer ; ils s'opposeront toujours à ce qu'on vous impose des taxes ; et cela est bien clair, car s'il y avait des taxes sur vos terres, elles se vendraient moins cher, et les seigneurs auroient moins de lods et ventes ; ainsi vous voyez que les seigneurs ne vous feront jamais taxer ; Parce qu'ils aiment mieux avoir plus de lods et ventes et croyez-moi, c'est un seigneur comme moi qu'il vous faut.”

Ici Mr. D. s'arrête et demande à son fils s'il a fini ; celui-ci lui répond : “ non, il faut parler des finances,” Mr. D. continue, “ ah ! mes amis, à propos, je vais vous dire un mot des finances, vous savez que depuis longtemps il y a bien du trein entre la chambre et le gouverneur, au sujet des argens. Les Papineau, les Viger et la majorité de la chambre prétendent que la chambre a droit de régler la liste civile par item. Je suis prêt à voter de cette manière là, mais pourvu que la liste civile soit permanente, c. a. d. durant la vie du Roi. Il est bien vrai qu'en 1820, j'avois dit que la chambre avait droit de régler la dépense civile annuellement, mais dans ce tems là je croyais avoir raison ; les Papineau les Viger, faisoient de beaux discours ; moi, je faisois comme les autres, je votais comme eux. Mais depuis ce tems là je suis devenu plus fin, et j'ai vu que j'avois tort ; ainsi j'ai changé d'opinion, mais j'ai toujours pris les intérêts du peuple. On dit à présent : ha ! Dumont ne parloit pas comme ça autre fois, il est changé, il ne faut pas de lui pour représentant, il ne le mérite plus. Eh ! bien vous aviez autrefois Mr. Stuart, ce grand homme ; c'étoit l'ami du peuple ; il votoit pour le peuple ; les habitans de St. Laurent ont été jusqu'à le traîner en triomphe. Où est-il maintenant ce Mr. Stuart, il s'est vendu ; ah ! oui il est vendu ; le gouvernement l'a acheté ; il lui donne environ £3000 et il vote pour lui à présent, il ne vote plus pour le peuple. Un autre qui vote pour le peuple, c'est Papineau, le chef de la clique ; ah ! il peut bien voter pour le peuple, il a 24,000f pour rester à Québec pendant trois mois ; vous voyez que ce n'est pas pour grand chose ; ah ! qu'on n'en donne autant, je voterai pour le peuple, ah ! oui, qu'on me donne 24,000f. et je voterai pour lui.”

Ici Mr. D. se transporta à Québec, pour attaquer Mr. Neilson mais je n'ai pu le suivre ; je sais bien qu'il commença ainsi sa tirade sur cet individu.

“ Il y a encore ce N. cet autre démagogue ; c'est encore un de la clique qui crie contre le gouvernement &c. &c.”

Après quoi Mr. D. continua ainsi : “ La liste civile doit être permanente ; et on verroit de belles choses, si la Chambre avoit droit de régler chaque année la paie des officiers du gouvernement ! Ah ! oui, on verroit la Chambre dire au Gouverneur : Ah ! Mr. le Gouverneur, vous avez trop de £5000, c'est assez de £3000 et peut-être encore moins ; à Mr. le Juge en Chef : Vous Mr. on vous paie trop cher ; au lieu de £1500, £700 ou £800 suffisent, et la même chose pour tous les autres officiers. Ainsi, mes amis, croyez vous que s'il étoit laissé au caprice de la Chambre de régler la paie du Gouverneur annuellement, le Gouverneur voudroit être Gouverneur, et croyez vous qu'un avocat qui gagne par an £1000, £1200, et £1500, voudroit accepter une place de Juge qui peut-être ne lui donneroit que £500 à £600, selon le caprice des membres. Ah ! oui, je crois que ça irait bien.— La liste civile doit donc être permanente, c-à-d. durant la vie du Roi. Ce n'est qu'à la mort du Roi que la Chambre peut demander qu'elle soit changée ; si aujourd'hui vous trouvez qu'elle est trop forte, ça ne durera pas bien longtemps, car notre bon Roi est déjà bien vieux, il mourra bien vite, et alors vous pourrez la faire réduire, ou bien si vous ne voulez point attendre à la mort du Roi, présentez lui une humble adresse, et vous serez écoutés c'est moi qui vous en assure.”

Mr. D. s'étendit encore davantage et termina ainsi : “ Mes chers amis, je viens donc ici vous demander vos voix ; j'espère que vous voterez pour moi, vous savez que j'ai toujours travaillé pour vous autres. Les deux nouveaux Candidats, ne cherchent que leurs intérêts ; il y a ce Labrie, il n'aime que l'argent, et il ne travaillera que pour lui, j'en suis sûr. Ah ! le petit Jacquot il a été à Montréal la semaine dernière, il a été se consulter, il a été prendre des avis de la clique, il est revenu bien savant, voyez comme il parle ! Ce que je vous répète encore, c'est qu'il ne faut pas de gens de profession, prenez des Seigneurs, des riches propriétaires, c'est moi qui vous le dis, et suivez mon conseil.

Mr. Simpson votre ancien représentant se présente encore, il demande vos suffrages, il a toujours pris vos intérêts ; c'est un bon homme, et c'est là le représentant qu'il vous faut. A la dernière élection le Seigneur de Beaujeu a travaillé contre lui, disoit à les censitaires de ne pas l'élire, mais cette année, il a changé d'opinion il travaille pour lui, il conseille à tout le monde de l'élire, parcequ'il s'est bien conduit, donnez lui donc vos voix, il prendra toujours vos intérêts, et croyez moi, c'est un Seigneur qui vous parle.”

Mr. D. pendant le cours de sa harangue fit la lecture d'une lettre du Dr. Labrie au Dr. Globensky, cette lettre loin de nuire au Dr. Labrie, comme Mr. D. l'avoit cru, n'a fait que lui servir.—A continuer.

### POUR L'ARGUS.

MR. L'EDITEUR,

Si on n'était point à une de ces époques critiques qui font que tous les événements prennent un aspect sérieux, on serait tenté de croire que le chef de l'administration a entrepris de jouer la comédie, dans son entreprise des Milices. Sans doute que de retour à ses foyers l'ingéneux Comte fournira à Sir Walter Scott, l'idée de faire un

Roman sans pareil sur l'histoire des hauts faits des preux chevaliers de sa création.— N'oubliant certainement pas de faire valoir les talens qu'il a de s'équiper une garde à cheval sans la moindre dépense pour lui-même et d'entretenir leur persévérance par ses petits bulletins si éloquents (ce qui vaut bien l'avoine ensemencée dans les plaines d'Abram,) c'est là qu'il y aurait un sujet inépuisable pour une plume féconde, surtout lorsqu'il faudrait parler de tous les festins, les tournois, les bals, les diners, les galantries, &c. de cette jeunesse brillante si adroitement entretenue. Viendraient ensuite les épisodes sur la milice telle qu'on la prétend exister sur l'autorité des anciennes ordonnances, et de quelle enthousiasme ne se sentirait pas saisi l'auteur en entonnant le coup de trompette qui annoncerait à l'univers l'acte de justice du grand chef, qui, par son autorité fondroyante fit rentrer dans les rangs, quelques mutins qui auraient eu l'inconcevable imprudence de se croire citoyens, quand il s'agissait de se croire miliciens. Aux éclats bruyants de l'activité martiale succéderait le tableau inimitable des plans combinés à l'infini avec le secours de l'honorable seigneur de Berthier, lui qui, dépositaire des volontés de son maître s'en sert si bien pour façonner ses chefs-d'œuvre; l'entendez-vous se dire à lui-même, en méditant profondément: "Je suis descendant du grand ministre Colbert, par conséquent, je dois commander par tout; je sais écrire du français et de l'anglais, j'ai le droit de croire tous les autres ignorants et les traiter comme tels; je suis consulté par mes censitaires quand ils ont des procès, par conséquent je puis me moquer de mes créanciers et les faire attendre; je fais beaucoup de dépense, par conséquent j'ai droit de faire croire aux gens que je ne dois rien: je suis un homme d'esprit, un seigneur dont l'extrait baptistère prouverait seize quartiers de Noblesse, (dans un cas de nécessité il remonterait jusqu'au père Adam) par conséquent j'ai droit de mépriser les gens du village, d'être Colonel en chef, d'appointer dans les milices qui bon me semble en chassant ceux qui me déplairont." Et bien lecteur, je vous le donne en dix, je vous le donne en vingt que Sir Walter Scott triplerait sa réputation avec une pareille matière. Et d'ailleurs les environs charmans de la résidence du grand personnage, les berceaux romantiques d'où il envoit dire à ses censitaires qu'il est en dévotion quand ils n'ont pas d'argent à lui donner; tous ces endroits peuvent exercer sans fin l'imagination la plus brillante surtout quand elle est animée par les discours de celui qui ne parle jamais que de lui-même, ou du gouverneur s'il s'agit de faire parade de son intimité avec lui. Ah! Sir Walter, bien heureux le libraire qui aura la *copy right* de l'ouvrage qu'enfantera un tel sujet. Pour nous pauvres Canadiens trop sauvages pour sentir les avantages de l'art, nous philosopherons brutalement sur cette vaine gloire qui fait

d'un hypocrite et d'un mal-honnête homme l'être chéri et respecté de tous ceux qui ont taté, &c. &c. &c.

*Sainte-Menouille.*

## L'ARGUS.

TROIS-RIVIERES, 2 AOUT. 1827.

Nous aurions cru que la loyauté éprouvée des Canadiens aurait été une raison plus que suffisante pour empêcher les employés du gouvernement de dénoncer comme séditieux ceux qui s'opposent de toutes leurs forces à la violation des lois. Nous aurions pensé que quelques déchainés qu'ils soient contre les Canadiens, ils auraient au moins rougi d'essayer de les flétrir en les représentant comme mal-intentionnés parce qu'ils ouvrait les yeux à leurs compatriotes sur les actes illégaux dont ont veu les rendre les victimes. Mais non, dans les tems où nous sommes, l'administration paraît composée en grande partie des gens qui tout en voulant s'avancer, cherchent, à quelque prix que ce soit, à faire passer pour rebelles, les Canadiens, qui ne leur en déplaît, ont aussi bien dans le moins que les Anglais. fait voir aux Américains qu'ils entendent le maniement du mousquet et la bayonnette. Il ne faut pour cela que considérer attentivement l'ordre général de milice donné par le gouverneur Dalhousie, en date du 5 Juillet, 1827. Ramassons tous dans un point de vue les autorités qui s'opposent à l'exécution de ces Ordonnances de Milice, que nos ennemis prétendent être en force depuis le 1er. Mai dernier, et jugeant de là, l'homme qui n'est pas mal-honnête, et qui n'est pas insensé, avouera que ces Ordonnances ne sont pas loi: et qu'on pourrait les mépriser comme telles. D'ailleurs les lois étant fondés sur la justice, elles-mêmes nous dictent de ne pas y obéir lorsqu'elles foulent et tyrannissent un peuple loyal et fidèle.

Aurez vous l'audace, Messieurs les Bureaucrates, de dire que ces lois sont justes? oui, vous en êtes capables, nous vous connaissons assez pour l'affirmer; et vous maintiendrez effrontément que ces jolies clauses, savoir:—celles qui disent que celui qui n'ira pas se faire enrôler, sera arrêté, et payera en sortant de prison vingt piastres d'amende: que les malfaiteurs, vagabonds seront conduit de capitaine en capitaine toujours par des miliciens mariés, avec leurs fusils et munitions à leurs frais pour au moins quatre coups, sous peine encore d'un mois de prison et vingt chelins d'amende; finalement que les officiers de milice feront faire tous les travaux des miliciens en détachemens, c'est-à-dire, qu'ils iront commander des gens pour labourer et ensemer leurs terres, faire et entretenir les clôtures et fossés, engranger les foins et les grains, entretenir les batimens en état et si quelqu'un des dits miliciens en détachement avait laissé sa famille sans aucune personne à la maison, les paroisses seraient obligées d'y pourvoir également de la manière qu'il y vient d'être expliqué pour les terres, &c. &c. &c. Eh! bien, ces clauses, disons nous, sont-elles justes ou injustes? nous n'en appelons pas aux Bureaucrates, car ce serait inutile d'en appeler à des gens qui sont déterminés de fermer les oreilles à toutes justes réclamations mais c'est au monde entier que nous soumettons nos malheurs!!

Regardons en arrière et dirigeons nos pensées vers l'ombre du commandant chéri et respecté de tous, vous nous entendez, c'est Sir George Prevost. Il fut le père de tous les Canadiens ce fut lui qui les protégea contre les Bureaucrates de ce tems. En vain, ont ils voulu commettre des injustices, il avait soin que le moindre milicien eut un accès facile à sa personne

jamais plainte ne demeura sans remède, vous en rappelez vous, Canadiens qui lui avez parlé, n'étaient-ce pas des oracles de justice qui sortaient de sa bouche? Eh! bien, ce tems là est passé, la preuve en est terrible, car nos ennemis désespérés que ce juste par excellence les ait arrêtés dans leurs entreprises criminelles, se sont déchainés contre lui avec fureur, et juste ciel, l'ont accusé d'avoir été traître à son souverain!!!! Accusation qui tendait à rien moins qu'à le faire expirer ignominieusement sur une potence! Pourquoi donc, Canadiens, pourquoi donc? pour avoir été le père et le protecteur des Canadiens, c'était à leurs yeux un crime que rien que le dernier supplice pouvait expier. Parlez de ce général à un Bureaucrate de ce jour, il vous dira en grinçant les dents, qu'il eût donné tout au monde pour voir les accusations contre lui prouvées, afin de goûter le plaisir (BARBARE!) de le voir voltiger au vent!!!!

Quittons, braves Canadiens, quittons ce sujet qui nous perce le cœur, répandons en passant des larmes sur la tombe de celui qui nous aimait, et armons nous d'énergie pour défendre sa mémoire contre la Bureaucratie fulminante!!

Croyez vous, Messieurs les Bureaucrates, que cette milice que vous voulez mettre sur pied en foulant ce qu'il y a de plus respectable dans le code des lois anglaises, vous mettra à même de faire réussir les candidats de votre façon, aux Elections qui approchent? Désabusez vous, car tout officier de milice qui aura l'imprudence de parler des lois militaires aux Elections, se fera briser les os et casser la tête, car les Canadiens sont trop braves pour supporter patiemment les outrages. N'en jugez pas par quelques miliciens du Seigneur Chandler de Nicolet, par le célèbre et l'éloquent discours du MUSCULAIRE Major Turgeon; car nous en connaissons déjà plusieurs qui ont regret d'avoir rendu des honneurs à un homme qui sanctionne de tels actes, et qui donne £50 pour payer une réception qui en a coûté au moins £150!!

Nous avons entendu dire à quelques personnes qu'il est absolument nécessaire D'AVOIR quelque acte de milice, quel qu'il soit, pour tenir la Province en état de défense. Ces gens là nous prennent ils donc pour des chiens de chasse? pardonnons leur, ils ne savent ce qu'ils disent, qu'ils apprennent au moins, que malgré les sujets de mécontentement qu'ont les Canadiens, contre le gouverneur Dalhousie, ils seront les premiers à le suivre aux frontières pour recevoir gallamment les américains, mais ce ne sera pas par des menaces; l'HONNEUR SEUL guide les Canadiens!!!

D'ailleurs nous sommes si persuadés qu'en Angleterre, l'on condamnera la téméraire démarche du gouverneur et de son conseil, que nous invitons les Canadiens à nous aider à en rire, en attendant une décision SERIEUSE qui viendra d'un juge sensé, et nous leur conseillons aussi de se rendre aux ordres de leurs chefs en vertu des Ordonnances prétendues être en force, car quoi qu'ils pourraient s'en moquer, ils feront voir en y obéissant qu'ils préfèrent la tranquillité au tumulte. Ce ne sera que pour cette saison. la prochaine Session du Parlement nous amènera sans doute, une nouvelle organisation de milice. C'est ainsi que les Canadiens tout en se moquant d'une loi qui n'est plus en force, confondront les ennemis du pays qui ne cessent de crier à la révolte, et pourquoi? parce que les canadiens sont fidèles à leur gouvernement qu'ils ne trompent pas, à l'exemple de la vile Bureaucratie de ce pays.

## L'ARGUS AUX ESPERS.

### CHANT II.

Je cheminois tristement accablé de sombres pensées, et effrayé du spectacle qui

venoit de s'offrir à mes yeux. Les grands sont donc bien à plaindre, me disois-je, et ceux qui gouvernent les hommes sont exposés à bien des trahisons ! Cependant j'arrive en face du trône de Pluton. Il donnoit audience ce jour-là, et une nombreuse suite de trépassés lui faisoit la Cour. Le Dieu dès qu'il me vit, indigné qu'un être vivant pénétrât dans son empire, voulut élever sur moi son sceptre enfumé. Qu'il périsse, dit-il, quel qu'il soit, jamais mortel n'est entré ici sans ma permission, le pieux Enée, le sage Ulysse, et tous ces héros là m'ont fait prévenir avant de sortir de la barque; il ne sera pas dit que ma dignité fera pour un inconnu ce qu'elle n'eût pas fait pour eux. Il alloit appliquer sur mon dos des marques plus certaines de son courroux, lorsque sa chère moitié, la bénigne Proserpine, se jetant au devant de lui : Seigneur, lui dit-elle, ne reconnoissez-vous pas L'Argus, qui vient des bords reculés du Canada, visiter votre empire merveilleux, en attendant qu'il retourne sur la terre remplir ses destinées, intéressant les uns par sa haine pour les ennemis politiques de son pays, amusant les autres par des anecdotes et des bons mots, et dévoilant sans crainte les projets qui menacent ses compatriotes. Son audace prouve sa valeur; ce n'est pas en vain qu'il a pénétré dans ces lieux, et si les destins ne m'ont point trompée, il amusera bientôt les vivans de ce qu'il va voir chez les morts." Cette harangue calma un peu l'Empereur du Tartare. Déesse, dit-il, c'est à vous de commander, à moi d'obéir. Et toi, favori des dieux; tu peux te promener librement dans mes domaines. Garde toi seulement de faire la peinture des douceurs de la vie à ceux qui l'ont perdue; tu la perdrais comme eux, insensé, et tu resterais à jamais sous ma puissance. Pourquoi regretter la vie; n'est-elle pas remplie de maux de toute espèce ? L'ignorance, la tyrannie, l'anarchie, l'oppression, les maladies, la mort, voilà le sort de la race humaine; Vas en liberté où il te plaira; l'Elysée et le Tartare te sont également ouverts, et tu peux profiter autant en voyant les supplices des méchants, que la récompense des âmes justes. Pour ne pas te distraire par la vue de morts sans nombre qui habitent ces souterrains, j'aurai soin que tu ne voies que tes compatriotes; tous les autres te seront invisibles; seulement tu pourras évoquer ceux qu'il te plaira, et ils t'apparoîtront aussitôt. Je veux même, pour te donner une marque de mon estime, te donner une commission dans la milice formidable que je viens d'organiser, quoique la loi qui régle cet objet soit expirée. Il doit y avoir une revue aujourd'hui même, et tu t'y trouveras—Je m'excusai du mieux que je pus de recevoir la commission, croyant qu'il m'en couvrieroit plus pour la conserver que pour la refuser. Cependant il vouloit bien m'exempter de faire aucun service, ordonnant seulement que je fusse enrôlé comme simple milicien. Il fit signe à un de ses officiers de m'accompagner jusqu'au champ de parade, et je partis en

remerciant également le souverain et sa souveraine. Chemin faisant je demandai à mon guide de quelle nation il étoit, et ce qu'on pensoit de mon pays dans le royaume de Pluton. Je suis Canadien moi-même, me répondit-il; je perdis le jour à côté de Montcalm en défendant courageusement la citadelle de notre patrie. Pluton qui sait récompenser le mérite, m'admit à sa cour, et de simple citoyen, je suis devenu son chambellan. Tous ceux qui parlent ici bas du Canada, vous regardent comme un peuple honnête, fidèle au gouvernement britannique en dépit de ceux qui veulent vous en faire méconnaître les avantages. Mais cela se passera, et vous jouirez bientôt, assurés de la protection de la mère-patrie, de tous les droits qu'un sujet britannique peut désirer.—O! divin prophète, m'écriai-je; j'accepte le présage que vous inspirent les dieux. Je voulus l'embrasser, mais je ne saisis qu'une ombre vaine. M'étant remis un peu, je lui demandai des détails sur la cour de son maître; s'il avoit là aussi une bureaucratie, de quelle espèce étoient les employés du gouvernement, s'ils dévoreroient avidement la substance du peuple entermé. Hélas, me dit-il, tout va encore plus mal que sur la terre. Les employés sont ici des envieux qui font tout au monde pour conserver leurs pouvoirs et leurs places, bien assurés que du moins la mort ne peut les leur enlever. Des milliers d'aspirans intriguent avec d'autant plus d'audace qu'ils ont moins d'espérance. Il seroit trop long de vous dire les noms de tous les officiers de ces régions. A peine même pourrais-je en un jour vous nommer ceux d'un même pays. Que peut hélas le pauvre peuple, sinon gémir en silence. Pluton est un monarque sage et équitable, mais il est si difficile d'aller jusqu'à lui; il ne communique avec les provinces éloignées de son empire, que par le moyen de ses ministres, qui peuvent le tromper ou être trompés eux mêmes. Quant aux deniers publics, le peuple qui paye n'y a aucun contrôle. Il y a trois ans que Caron fit une banqueroute honteuse et ne put rendre les sommes qui lui avoient été confiées par la foi publique; cependant on l'honore, et l'honnête citoyen reste dans l'oubli. Il alloit continuer ces détails, si nous ne fussions arrivés dans la grande plaine où devait se faire la revue. D'abord je ne voyais que quelques milliers de fantômes accourant de toutes parts par les grandes routes qui aboutissaient à l'esplanade; ceux-là, c'étaient mes compatriotes; mais mon compagnon par un magique pouvoir me fit voir en un instant les morts de tous les âges et toutes les nations. Je fus tellement épouvanté de leur multitude, qu'aujourd'hui encore que j'y pense, je suis incapable de continuer plus loin ce chant-ci.

#### Mr. BERTHELOT.

Le vif intérêt que cause dans toute la Province la perte de l'élection de ce Monsieur aux Trois-Rivières, a engagé nos adversaires à faire courir la nouvelle qu'il étoit élu ici et là. On a fait circuler à Québec qu'il

étoit élu au Comté de St. Maurice; et ici, que Mr Proulx lui avoit cédé sa place au comté de Buckinghamshire. Ces deux rapports sont également faux. L'élection de Buckinghamshire est fixée au 6 de ce mois; celle de St. Maurice n'est pas non plus commencée. On disoit que Mr. Berthelot devoit être proposé à ce dernier comté; mais nous ne savons si c'est le cas, ou si c'est une invention de nos adversaires, comme celle d'après laquelle L'Angus et d'après lui le *Canadian Spectator* ont annoncé son élection au Comté de Buckinghamshire.— Nous prions le public de ne rien croire de ces rapports. Les comtés où l'on auroit dessein de présenter Mr. Berthelot, et où on peut le faire sans danger d'affoiblir les forces des électeurs indépendans, peuvent le faire en toute assurance. Nous voyons avec plaisir qu'on le propose à la Haute ville de Québec et qu'il sera soutenu par l'influence Canadienne, conjointement avec Mr. Vallières. Nous leur souhaitons un heureux succès. On auroit tort de ne pas élire Mr. Vallières, dont les lumières et les talens sont très-avantageux au pays.— Il pense comme la majorité de la Chambre sur la question vitale des finances; et quoique sur quelques points il ait différé avec elle, ce n'est pas un raison de le rejeter. On ne peut exiger que les Représentans s'accordent sur tous les points; et à tout prendre, Mr. Vallières, par ses talens et son mérite, doit être membre de la Chambre. Il y a lieu d'espérer que sa conduite future ne fera pas regretter leur choix à ceux qui l'auront soutenu.

Quant à Mr. André Stuart, nous savons qu'il a rendu de grands services, surtout au sujet des terres de la couronne, et qu'il votoit autrefois avec la majorité au sujet des finances; mais puisqu'il a changé d'opinion, puisque depuis la rentrée de son frère dans la Chambre il a voté continuellement avec lui du côté de l'administration, nous ne voyons pas la nécessité de le soutenir davantage.

Il est à regretter que deux assemblées qui ont eu lieu dernièrement à Québec, aient été si tumultueuses qu'on n'en a pu venir à aucune résolution. Nous voyons cependant par une annonce dans la Gazette de Lundi, signée de plusieurs des principaux citoyens des deux partis, qu'il devoit y avoir une autre assemblée Mardi, pour soutenir les anciens membres. Il faut que les deux côtés se soient laissés de la lutte, pour se réunir ainsi en faveur de deux candidats maintenant d'opinions opposées. Cependant nous souhaitons, si cela peut se faire sans risquer de tout perdre, que l'influence indépendante de la Haute Ville de Québec, soutienne avec union et efficacité Messieurs Vallières et Berthelot.

#### COMTE D'YORK.

Voici une preuve de l'intérêt que le peuple prend à cette élection. L'Hon. Louis Gagy, Conseiller Législatif et Sherif de ce District, s'étant trouvé par hasard à ce que nous croyons à la Rivière du Chêne, est allé au poll, et a percé la foule pour aller au husting où il est demeuré quelques tems après avoir donné la main à Mr. Simpson. Aussitôt sa présence a excité une vive sensation dans les personnes présentes. Quelqu'un en ayant fait la remarque à Mr. Gagy, il a dit qu'il étoit bien loin de vouloir influer sur l'élection; qu'il ne venoit là ni comme Conseiller ni comme Sherif, mais seulement comme particulier saluer son ami Mr. Simpson; que si sa présence étoit suspecte, il se retireroit immédiatement. Les voteurs présens manifestèrent le désir de le voir se retirer, ce qu'il fit sans répugnance après qu'un des candidats lui eût remarqué qu'il ne pouvoit laisser son mandat de conseiller ou de shériff à la porte du poll, et que ces charges étoient inséparables de sa personne.

Nous ne rapportons pas ce trait pour inculper Mr. Gagy, qui s'est conduit honorablement, mais seulement pour faire voir l'intérêt que le peuple prend à la liberté des élections.

#### ELECTION DE WARWICK.

Nous venons d'apprendre que Mr. Morrisson s'est retiré hier matin à l'ouverture du Poll, et qu'en conséquence Messieurs Jacques Dégigny et Alexis Mousseau ont été proclamés. L'état du Poll la veille à la clôture se trouve ailleurs dans notre feuille. On dit que Mr. Morrisson en se retirant, a parlé comme suit : " Messieurs les Electeurs, si je perds mon élection aujourd'hui, c'est parce que des personnes mal intentionnées ont répandu le bruit que j'avois offert £25, à

Mr. Mousseau pour le faire résigner. Ceux qui ont dit cela sont de s... menteurs. Ainsi je me retire. Si Mr. Mousseau vous a servi dans les parlemens passés, ce n'est que dans le bill des chardons, et tout le reste de son tems, il l'a passé à fumer sa pipe." D'après les renseignemens que nous avons, cette offre de Mr. Morrisson à Mr. Mousseau est affirmée par plusieurs personnes, et par Mr. Mousseau lui-même.

### COMTE D'YORK.

Etat du Poll, Vendredi soir, à la cloture.

Lefebvre 175, Labrie 175, Simpson 102, Dumont 102.

LES partisans de MM. Dumont et Simpson se sont hier portés à la violence dans la Chambre du Poll sous les yeux de l'Officier Rapporteur, qui a refusé d'interposer son autorité. Sa conduite est évidemment PARTIALE en faveur des deux anciens membres. et lorsque les partisans de MM. Labrie et Lefebvre font le moindre bruit, cette Officier-Rapporteur menace aussitôt de sévir. L'administration a été bien informée de son caractère et de ses dispositions avant de lui adresser le Writ pour le Comté d'York. Cela peut servir d'avis aux Officiers-Rapporteurs.

### COMTE DE QUEBEC.

Etat du Poll Jeudi dernier à la cloture.

CLOUET, 569,—NEILSON, 559—RYLAND, 252.

### COMTE DE DORCHESTER.

Etat du Poll à la cloture, Jeudi dernier.

L. Lagueux, 587—Davidson, 323—P. Lagueux, 282,—Samson, 315.

### COMTE DE HAMSHIRE.

Etat du Poll Mercredi au soir,—2d. jour.

Dorion, 295—Drolet, 262—Canon, 72—Larue 72.

### ANECDOTE.

Des amis de Mr. S...on ayant dernièrement invité Mr. Lef...e à diner, firent les étonnés lorsqu'ils virent qu'il voulait se présenter; ils disaient qu'il était honteux que les amis de Mr. Lef. le trahissent de la sorte, et exposent un citoyen respectable à se compromettre; qu'il n'y avait pas l'ombre de possibilité qu'il pût réussir. Voyant Mr. Lef. bien résolu à s'offrir candidat, un Monsieur de la compagnie qui ne connaissait pas beaucoup le comté, mais qui se fiait sur la parole des autres, dit qu'il parierait £100 que Mr. Lef. ne serait pas élu, ce qu'il répéta plusieurs fois. Mr. Lef. à la fin tira £100 qu'il avait sur lui, et invita son agresseur à en faire autant. Alors un des plus beaux discoureurs de la bande tira ce dernier par le bras: ne gagez pas, dit-il, car vous perdrez." L'autre suivit son conseil, et bien lui en prend,

Nous apprenons que les bureaucrates des Trois-Rivières ont dernièrement fait de leurs coups, en allant, au nombre de 15 ou 20, assaillir de nouveau, le jeune Mr. Leconte, chez Mr. Desfossés où il réside. Il serait à souhaiter pour le repos des bons citoyens, que ce fût les seuls excès auxquels ils se portent!

### AVIS.

PIERRE DUPUIS informe respectueusement le public en général qu'il charira constamment pendant la saison du Bois de Chauffage de toutes qualités, au besoin et au goût de ceux qui voudront l'honorer de leur pratique, au plus bas prix possible, pour argent comptant ou à un crédit approuvé.

Son CHALAN viendra l'amener au port du Vieux Marché vis-à-vis de Mr. Bonacina, Montréal, 24 Juillet, 1827.

### Electeurs du Quartier Est de Montréal.

J'AI eu l'honneur de vous représenter dans les trois derniers parlemens, j'avois résolu de terminer là ma carrière publique, mais les circonstances ne sont pas celles auxquelles je m'attendois. J'ai eu l'honneur de partager avec la grande majorité de la dernière chambre d'assemblée des reproches aussi graves que peu fondés de la part du représentant de sa majesté, par rapport à notre conduite comme représentants. Il lui a plu d'exercer la prérogative royale à cette occasion et d'appeler les électeurs à juger de la conduite de leurs représentants avant le tems ordinaire. Vous allez donc exercer de nouveau une prérogative aussi incontestable que celle du Roi, vous aller choisir librement vos représentants, sans vous embarrasser ni de promesses ni de menaces qui coûtent peu à faire et que vous devez également mépriser.

Si vous m'écrivez de nouveau, je ferai mon devoir comme je l'ai fait jusqu'à présent et de la même manière. Si vous faites de nouveau choix de moi, vous approuverez par là ma conduite passée et me prescrirez par conséquent ma conduite à venir.

Electeurs, Je ne desirois pas me présenter; mais, je vous représenterai si vous le trouvez bon.

16 Juillet 1827.

H. HENEY

### Aux Electeurs du Quartier Est de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

AYANT reçu l'honneur de vos suffrages à la dernière élection générale, Je prends aujourd'hui la liberté de vous offrir de nouveau mes services comme un de vos Représentans dans le prochain Parlement.

Je suis,

Messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

J. LESLIE.

Montréal, 9 Juillet 1827.

### Aux libres électeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

SOLLICITE par un grand nombre d'entre vous de me porter un des Candidats pour représenter le Quartier Ouest de la Cité de Montréal, à l'élection prochaine du Parlement Provincial, je n'ai pu me refuser à une invitation aussi honorable pour moi. Je solliciterai donc vos suffrages à la prochaine élection.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble Serviteur,

ROBERT NELSON.

Montréal, 16 Juillet, 1827.

### Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

Messieurs,

JE sollicite l'honneur de vous représenter de nouveau en Parlement. Si vos suffrages m'y portent, j'y porterai les principes, l'indépendance et le zèle que j'ai mis par le passé à promouvoir les intérêts généraux du Pays, et les intérêts locaux de cette Cité.

Je suis avec respect

Messieurs,

Votre obéissant Serviteur,

L. J. PAPINEAU.

Montréal, 12 Juillet, 1827.

### Aux libres et indépendans Electeurs du Comté de Richelieu.

Messieurs,

AYANT eu l'honneur de vous représenter dans le dernier Parlement, je prends la liberté de vous offrir de nouveau mes services, et de solliciter vos voix dans la prochaine Election.

Soyez persuadés, Messieurs, que si je puis réunir vos suffrages, rien ne sera épargné de ma part pour contribuer à la prospérité du Pays en général et à l'avantage de notre Comté en particulier.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs,

Votre très humble et obéissant Serviteur

ROCH DE ST. OURS,

St. Ours, le 9 Juillet, 1827.

### Aux libres et indépendans Electeurs du Comté de Richelieu.

MESSIEURS.

J'AI eu l'honneur de vous représenter en plusieurs parlemens; dans le derniers, j'ai voté avec cette Majorité si injustement censurée pour avoir conservé vos droits avec zèle. Si vous approuvez ma conduite et m'honorez de vos suffrages, je retournerai au poste que vous me chargerez de défendre, résolu d'y demeurer avec la même assiduité et la même fermeté que ci-devant, et avec les sentimens d'un homme qui n'a pas qu'un intérêt passager et médiocre dans le bien être du pays, mais d'un homme dont les intérêts intimement liés avec les vôtres seront les mêmes que les vôtres, et pour toute sa vie, et pour sa famille après lui, qui ne peut pas être autre chose que l'ami sincère de la Province et de notre Comté en particulier.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

JEAN DESSAULLES.

Ste-Hyacinthe, le 27 Juillet 1827.

### Aux libres et indépendans Electeurs du comté de Bedford.

MESSIEURS,

J'AI l'honneur de vous offrir mes services pour vous représenter dans le Parlement Provincial.

Les dispositions honorables que vous m'avez montrées à la dernière élection m'ont engagé à vous offrir mes services, principalement dans les circonstances actuelles.

Si j'ai encore l'honneur d'être choisi pour votre Représentant, vous pouvez compter sur tous mes efforts pour tout ce qui tendra à améliorer notre situation présente et à promouvoir l'avantage du pays et les intérêts de ce comté.

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre dévoué serviteur.

J. B. R. H. DE ROUVILLE.

### Aux Electeurs du Comté de Montréal.

Messieurs,

AYANT réuni tous vos suffrages aux trois dernières élections générales, je vous renouvelle l'offre de mes services pour vous représenter dans le prochain Parlement.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre humble et obéissant servt.

JOSEPH PERRAULT.

Montréal, 20 Juillet, 1827.

### Changement de Domicile.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transféré sa demeure à la maison No. 40, rue Notre Dame, appartenant à J. B. Berthelot, Ecr. autrefois occupée par M. Fournier, Ecr., où il continuera à s'occuper des devoirs de son état envers ceux qui voudront bien l'employer, avec toute la régularité possible.

C. D. S. LOVIS, Horloger

### A VENDRE,

UN superbe JARDIN, situé rue St. Constant et Laguchetière, de la contenance de 104 pieds de longueur sur 120 de largeur Pour les conditions il faut s'adresser au soussigné, rue Notre-Dame.

C. D. S. LOVIS, Horloger.

Montréal, 25 Juin, 1827.

### A LOUER,

UNE BONNE VOUTE à l'épreuve du feu, située dans la rue notre-dame.

C. D. S. L.

### ECOLE DE MONTREAL,

SUR la côte en descendant la grande rue. Mr. SCANLAN, Propriétaire de cet Etablissement, donnera des leçons du soir à sa Maison d'Ecole, à commencer le 11 de ce mois. Il espère par ses connoissances dans les Comptes et l'Arithmétique Mercantile, et l'expérience qu'ont eue les citoyens de sa capacité comme Instituteur, mériter une part à la faveur du public.

Les heures sont de 7½ à 9 Heures du Soir. Les termes sont modiques.—7 Juin 1827.